

Comité santé et sécurité de l'AFPC-RCN
Procès-verbal de la réunion du 21 mars 2018 — Bureau national de l'UEDN

Présences

Imre Bene (président), Sylvie Leblanc (vice-présidente), Robert Basque (secrétaire), Edith Knopp, Gary Bosloy, Kim Haeck, Jean Lalonde, Anna-Marie Melanson, Neville Feltham, Annie Noel, Roddie Dafoe, Carla Ross, Jo-Ann Munday, Shawn King, Denise Camus, Marc Béland (représentant de l'AFPC).

Ouverture de la séance

Imre Bene ouvre la séance à 17 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté — motion proposée par Bob, appuyée par Sylvie.

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 18 février est modifié et approuvé — motion proposée par Sylvie, appuyée par Gary.

Mot de bienvenue

Imre souhaite la bienvenue au groupe et aux membres du personnel du CSTO, qui sont là pour parler de leur rôle et du type de soutien qu'ils peuvent apporter à nos membres.

Il invite Tracy et Todd à s'adresser au groupe au début de la réunion parce qu'ils ont d'autres engagements.

Anciens points à l'ordre du jour

Matériel promotionnel du Comité

Sylvie présente quelques suggestions d'articles et mentionne qu'elle fait équipe avec les jeunes membres, question d'obtenir d'autres idées et peut-être de meilleurs prix. Elle doit encore effectuer des recherches avant de faire des recommandations.

Comité de la planification de la conférence régionale en santé et sécurité

Imre mentionne que le comité de planification est à la recherche de lieux où tenir la conférence. Deux options sont présentées : le Westin ou le Centre Shaw.

Affaires nouvelles

Séance de réflexion des dirigeantes et dirigeants élus de l'AFPC

La séance de réflexion, qui a eu lieu les 17 et 18 mars, était axée sur le plan stratégique pour le prochain cycle.

Tour de table

- Marc mentionne que, malgré le fait que le CSTO soit une entité provinciale, il a quand même pu obtenir l'aide du Dr Bourgon relativement au processus de réclamations auprès de la CNESST et aux défis qui en découlent.
Il informe également les participants que le prochain cours avancé en santé et sécurité est complet.
- Annie demande si le Comité a modifié son mandat pendant l'AGA. Imre lui répond qu'habituellement on ne modifie le mandat à l'AGA que s'il y a des changements à y apporter. Il s'informerait auprès du bureau régional pour savoir si le Comité doit changer cette façon de faire. Annie se demande également si le rôle du Comité est d'examiner et de discuter des questions et des préoccupations liées au milieu de travail et de trouver des solutions. Imre répond que cela fait partie de notre mandat.
- Carla dit que l'AFPC a besoin de bénévoles pour organiser la célébration de la Journée des droits de la personne, le 10 décembre.
Elle ajoute que, dans leur immeuble, le temps d'attente pour utiliser des toilettes d'accès faciles peut varier de 20 à 30 minutes. Elle est préoccupée par le nombre de toilettes d'accès facile disponible.
Elle aimerait bien savoir si l'AFPC a une liste d'immeubles où l'on a détecté la bactérie de la maladie du légionnaire.
- Jo-Ann informe le Comité qu'elle fait partie d'un groupe de travail chargé de préparer une soumission concernant l'aménagement de la salle Pat-McGrath avec des chaises ergonomiques. La soumission sera ensuite présentée au bureau régional.
- Denise souligne que les bureaux régionaux de l'AFPC, qui devraient briller par l'exemple, ne sont pas équipés de défibrillateurs. Marc dit que les défibrillateurs ne sont pas obligatoires.

Il n'y a plus de points à l'ordre du jour.

Le président remercie les membres d'avoir assisté à la réunion.

Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 15.

La prochaine réunion aura lieu le 18 avril 2018 au bureau régional de Gatineau.